



L'association a son siège social au 13 rue Alphonse Daudet 81990 Le Séquestre. Le village du Séquestre fait partie de la Communauté d'Agglomération Albigeoise. Les 1837 habitants (en janvier 2020) du village bénéficient de nombreux services. Outre les commerces, services médicaux et paramédicaux, la commune permet une offre de services, à ses administrés tel que l'école Marie-Louise Puech-Milhau, la crèche Babilune ainsi que de nombreuses associations sportives et culturelles.

Elle occupe ses propres locaux construits en 2015 pour les animations, une annexe pour la partie administrative, le réfectoire en face de l'école construit en 2019 pour la partie restauration et une partie de l'école pour les temps de repos et certaines activités en petit groupe.

L'association Espace Jeunesse a été créée le 16 juin 2000 par des parents de la commune du Séquestre qui avaient un but commun : mettre en place un centre de loisirs dans leur commune. L'objet de déclaration en préfecture :

***« l'association Espace Jeunesse a pour but de proposer, mettre en place et développer des services et activités tournés vers les jeunes du village. »***

Un « moyen de garde sur place » devenait un besoin pour les parents. Dans un premier temps, ces parents bénévoles avec l'aide d'une salariée de l'association et de la commune (aide technique et financière), ont mis en place le centre de loisirs en 2001 avec un fonctionnement le mercredi et les vacances. Puis en 2002, le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) est devenu une évidence et une cohérence avec le service proposé par l'association.

L'association est gérée par des parents bénévoles adhérents de l'association. Ils adhèrent et contribuent activement aux valeurs associatives en utilisant leurs compétences dans l'intérêt de l'association, des enfants et des familles.

L'accueil et l'encadrement des enfants sont assurés par une équipe de salariés professionnels diplômés, compétents et motivés.

La gestion administrative, financière et réglementaire est garantie par la direction en lien avec le bureau de l'association.

L'ensemble agit sous couvert du Conseil d'Administration, composé de parents élus, du délégué départemental des Francas et d'élus de la municipalité du Séquestre.



Pourquoi ?

## Valeurs et objectifs

L'association Espace Jeunesse est affiliée aux Francas, fédération d'éducation populaire.

L'association Espace Jeunesse est porteuse de valeurs humanistes :

**Le respect de soi et des autres, la justice, l'équité, la démocratie, la citoyenneté ...**

Elle développe plus particulièrement le bien vivre ensemble, l'autonomie et la prise de décision et soutient un projet qui permet l'ouverture de ses services à tous les publics notamment les plus fragiles.

Pour cela, l'association travaille en partenariat avec les parents, les collectivités et le tissu associatif local pour développer des actions de sensibilisation notamment au développement durable et aux droits de l'enfant. L'association Espace Jeunesse part du principe que **les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.**

### Construire l'adulte de demain :

L'essentiel des activités proposées, tournées vers le jeu, sont des actions éducatives, s'alternant au bénéfice du rythme de l'enfant, de ses besoins et de ses envies.

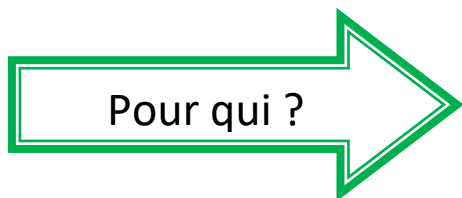
L'association Espace Jeunesse développe et développera un projet axé vers les questions citoyennes, environnementales, humanistes et sociales.

### L'accès aux loisirs pour tous :

L'association Espace Jeunesse met un point d'honneur à intégrer les enfants en situation de handicap dans la totalité des activités qu'elle propose, passant par des partenariats avec différentes institutions.

Dans le même objectif, l'association propose des activités culturelles, artistiques et sportives accessible aux revenus les plus modestes.

École et centre de loisirs partagent un espace, du matériel, des valeurs et ont tous deux un intérêt commun et complémentaire pour l'enfant.



## Les publics

L'association Espace Jeunesse accueille plusieurs publics :

- Des enfants de 3 à 11 ans scolarisés au Séquestre dont les familles adhèrent à l'association, sur les temps périscolaires.
- Des enfants de 3 à 15 ans du Séquestre et d'autres communes dont les familles adhèrent à l'association, sur les temps extrascolaires.
- Des jeunes de 15 à 18 ans du Séquestre et d'autres communes dont les familles adhèrent à l'association, sur les temps extrascolaires.

Tous services et activités proposés par Espace jeunesse nécessitent l'adhésion à l'association et à son projet même lorsque l'accueil est ponctuel. De plus, cette adhésion comprend la couverture de chaque enfant lors des activités.

Pour chacun de ces publics, l'association veille à un accueil de qualité des parents et des proches.

Les parents des enfants accueillis sont les adhérents de l'association. A ce titre, nous leur devons des informations. C'est donc pour nous une nécessité de faire vivre l'association au travers d'échanges réguliers entre parents, bénévoles et salariés.



## Moyens à mobiliser

### Modalité d'accueil

Les enfants accueillis ont entre 3 et 15 ans et ils sont répartis par groupe d'âge. Compte tenu de l'amplitude des âges des enfants accueillis, les animateurs veillent à prendre en compte les besoins spécifiques de chaque âge, de chaque enfant, notamment en termes de besoin de repos ou de dépense d'énergie mais aussi au niveau de ses goûts, de ses préoccupations, de sa culture, de ses limites et de ses aptitudes. **Chaque enfant est accueilli dans toute sa singularité.**

La totalité des bâtiments utilisés par le centre de loisirs répond à des normes d'accessibilité. Les enfants en situations de handicap seront accueillis dans les meilleures conditions éducatives, apportant une richesse éducative pour TOUS.

Le temps de cantine est un temps particulièrement important pour l'association dans la mesure où il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment (écoute, échange, partage, découvertes...) et veille au bien-être des enfants. C'est donc véritablement un choix que les animateurs mangent avec les enfants et partagent leurs échanges. Ce temps d'entre midi et 14h est **un temps éducatif à part entière**.

### Actions éducatives

Les actions éducatives passent par la vie quotidienne (hygiène, repas, repos), les activités sportives, ludiques et culturelles. Elles permettent l'ouverture sur la cité : le village, les adultes (parents, personnes âgées, autres), les élus, les associations, la crèche, les assistantes maternelles, l'école, le monde associatif. Elles favorisent l'autonomie et l'esprit critique : les enfants contribuent au bon fonctionnement du centre de loisirs. Ils participent à la hauteur de leurs capacités, à la réflexion des adultes pour la prise de décision (rythme de la journée, activités...)

D'autre part, le centre de loisirs propose des soirées jeux, des nuitées et des camps pour les enfants. Ces animations ont toutes et toujours des objectifs ludiques et éducatifs. Cependant, il faut ajouter que ces activités exceptionnelles ne répondent pas de manière spécifique à des besoins de « garde d'enfants » mais véritablement à un choix éducatif partagé entre parents et animateurs visant à favoriser la séparation progressive et l'autonomie, ainsi que l'ouverture culturelle.

Une continuité éducative est mise en place par l'association Espace Jeunesse pour les jeunes à partir du collège avec un accueil axé sur l'accompagnement de projet des jeunes allant jusqu' au premier pas vers l'emploi à partir de 15 ans.

### Formation des salariés

L'association est soucieuse de former et d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel. En ouvrant l'accès à l'emploi, en se basant sur une équipe de titulaire formée, l'association a pour vocation de servir de tremplin professionnel aux jeunes.

## Fonctionnement et communication

L'association Espace Jeunesse, comme toute structure qui accueille du public organise son fonctionnement autour d'un Règlement Intérieur. Celui-ci définit les droits et devoirs liés à la fréquentation du centre.

Un accueil éducatif ne peut se faire qu'en lien avec les parents. L'association Espace Jeunesse accorde de l'importance et met les moyens qu'il convient pour :

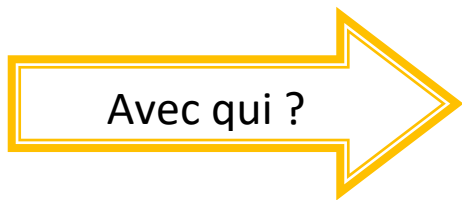
- ❖ Accueillir et informer au quotidien par une disponibilité de l'équipe et le maintien du lien entre les parents et les professionnels.
- ❖ Renseigner : par téléphone, mail, sur le site, sur place.
- ❖ Permettre aux adhérents de participer ponctuellement à la vie de l'association.
- ❖ L'assemblée générale propose tous les ans un point sur l'année écoulée et à venir :
  - le rapport moral
  - le rapport financier
  - le rapport d'activité

## Modalités de tarification :

Les modalités de tarification pour l'accueil des enfants sont définies par le conseil d'administration. Par ailleurs, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales fixe des recommandations aux associations pour qu'elles bénéficient de la prestation de services en veillant notamment à garantir une « équité sociale » par rapport au quotient familial de la famille.

Précisons que quel que soit le tarif, les familles ne paient jamais la totalité du coût de l'accueil de leur enfant grâce aux subventions dont bénéficie l'association. En effet, le coût d'une demi-journée d'accueil en CLSH comprend les salaires, les frais alimentaires (goûters uniquement), de structure et d'animation.

*Par exemple, la demi-journée pour un enfant coute 13 €, pour une facturation aux familles entre 1€ à 6 € selon les QF (Quotient Familiale) de la CAF.*



## Partenaires

L'association bénéficie de nombreux partenariats et soutiens dans ses projets. Ceux dont elle est le plus en proximité sont :

- La municipalité du Séquestre et les différents services qui la composent.
- Les Francas du Tarn et la fédération nationale à laquelle elle adhère et dont elle reçoit un appui technique.
- Les services de l'Etat (aujourd'hui la DDCSPP) dont elle dépend pour le renouvellement de son agrément et le contrôle d'une partie de ses activités mais aussi pour le soutien financier et technique de certains projets et des conseils en matière de réglementation.
- La CAF (Caisse d'Allocation Familiale) qui finance par le biais d'une prestation de service les activités du centre de loisirs.
- La Protection Maternelle et Infantile dont elle dépend pour le renouvellement de son agrément des moins de 6 ans et le contrôle d'une partie de ses activités.
- L'école Marie-Louise Puech-Milhau avec qui elle partage les locaux. C'est auprès des enfants de l'école que l'association prend le relais sur les temps périscolaires.
- La crèche Babilune avec qui elle travaille dans le cadre d'une passerelle pour les enfants de moins de 3 ans.